

Culture à Vif n°448



Semaine du 3 au 9 février 2025

Rencontre territoriale de la FNCC à Angoulême. A l'occasion du 52e Festival international de la Bande dessinée d'Angoulême, une nouvelle rencontre territoriale de la FNCC s'est tenue à l'Hôtel de Ville d'Angoulême, le 1er février, sur l'invitation de Xavier Bonnefont, maire de la Ville, et de Gérard Lefèvre, adjoint à la culture et membre du Bureau de la FNCC. Jean-Philippe Lefèvre, président, Jean-Michel Poullé, trésorier, ainsi qu'Anne Mistler, vice-présidente de la Fédération, ont rencontré de nombreux élu.es locaux. Cette rencontre a donné lieu à des échanges et des débats fructueux sur les politiques culturelles et les enjeux du moment. Toutes et tous ont ensuite pu profiter des expositions organisées dans toute la ville dans le cadre de l'évènement.



Groupe de travail de la FNCC sur la liberté de création. Après avoir organisé un atelier sur la liberté de création au Congrès de la Fédération à Marseille en avril ([compte-rendu](#)) puis une table-ronde au Salon des maires en novembre dernier intitulée "Censure et autocensure : quels outils et quelles solutions pour les élu.es ?" ([compte-rendu](#)), les travaux et réflexions du Groupe de travail de la FNCC se poursuivent. Les élu.es ont rencontré la Direction générale de la création artistique (DGCA) pour une présentation du travail amorcé dans le cadre du plan en faveur de la liberté de création artistique annoncé par la ministre de la Culture en décembre 2024. Cette prise de contact avait pour objectif de partager un premier état des lieux et de définir des pistes de travail commun.

Projet de loi de finances 2025 : un budget total annoncé stable pour la mission Culture. Les crédits alloués à la mission Culture pour 2025, d'après le texte conclu en commission mixte paritaire le 31 janvier, s'élèvent à 3.91 Md€ en crédit de paiement soit le même montant que dans le projet présenté par le Gouvernement Barnier. La répartition, de son côté, diffère avec une hausse pour le programme "Patrimoines", un montant stable pour le programme "Création" et une baisse pour les programmes "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" et "Soutien aux politiques culturelles". Le Premier ministre a engagé la responsabilité du Gouvernement en utilisant l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter ce projet. [Plus d'informations.](#)

Lancement d'une stratégie nationale pour l'architecture (2025-2029). Le 4 février se tenait, au ministère de la Culture, la remise du Grand Prix National de l'architecture décerné à l'Atelier Perraudin. A cette occasion, Rachida Dati a annoncé la stratégie nationale pour l'architecture (2025-2029) qui regroupe 30 mesures rassemblées en 6 grandes orientations qui doivent permettre « *de suivre et de conduire une centaine d'actions au service d'une politique publique de l'architecture plus efficace, mieux coordonnée et au plus près des enjeux territoriaux* ». Claire de Causans, maire-adjointe d'Arles et vice-présidente de la FNCC, était présente. Elle a

pu notamment échanger avec la sénatrice Sonia de la Provôté au sujet de ces annonces. [Plus d'informations.](#)



Des axes de réflexion autour de l'investissement des espaces publics par la création. Le Groupe 1 de la session 23-24 "Espace Public et culture" du Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC) a publié son [rapport](#) intitulé "Investir les espaces publics par la création : par qui, comment et dans quel but ?". Le groupe dont la composition « reflète la diversité des parcours et fonctions » comptait notamment parmi ses membres Jérémy Pinto, maire-adjoint délégué à la Culture du Creusot et membre du Conseil d'administration de la FNCC. Ils ont travaillé à « interroger les créations [...] par les catégories d'acteurs à l'œuvre et les modalités de production [pour] reposer à nouveaux frais les enjeux de politiques publiques qui leurs sont attachés ».

Renouvellement du dispositif "Rhône en scènes" pour 2025. Le Département du Rhône renouvelle le dispositif "Rhône en scènes" en 2025 avec un appel à projets qui s'est tenu du 13 janvier au 2 février. Il a pour objectif d'aider financièrement les festivals à « dynamiser le territoire [...] et mettre en lumière des événements culturels » en parallèle du « soutien apporté aux centres culturels, aux écoles de musique, aux projets initiés dans le cadre des conventions d'éducation artistique et culturelle ». En 2024, ce dispositif a profité à 14 festivals du Département pour un total de 59 000 euros distribués. [Plus d'informations.](#)



Nouvelle édition du Festival "Tant qu'on danse" en Seine-et-Marne. Act'Art, opérateur culturel du Département de la Seine-et-Marne, organise la troisième édition de son festival "Tant qu'on danse" du 1er février au 14 mars 2025. Cet événement propose, en partenariat avec les scènes seine-et-marnaises, des spectacles, des ateliers, des masterclass ainsi qu'une journée de rencontre pour les professionnels sur le thème de la transmission. Il se clôturera sur « une proposition artistique engagée et collaborative ». Cette programmation s'adresse « tant aux publics passionnés de danse qu'aux amateurs curieux de découvrir de nouvelles formes artistiques ». [Plus d'informations.](#)

La science se livre au féminin au Temps des cerises d'Issy-les-Moulineaux. Le Temps des Cerises, établissement culturel de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et géré par l'association Culture, Loisirs, Animations (CLAVIM), organise des événements sur le thème "Femmes et Sciences" dans le cadre de la 29ème édition de "La Science se livre" du Département des Hauts-de-Seine. Au programme de cette manifestation : une exposition de portraits de femmes isséennes investies dans les sciences du 31 janvier au 2 mars, des ateliers pour les jeunes le 9 février et une soirée métier le 12 février. [Plus d'informations.](#)



Journées Européennes des Métiers d'Art 2025. L'Institut pour les Savoir-Faire Français annonce la nouvelle édition des Journées Européennes des Métiers d'Art du 31 mars au 6 avril 2025. Cet évènement qui est décrit comme la « *plus grande manifestation internationale dédiée aux métiers d'art et aux savoir-faire d'exception* » a permis jusqu'à aujourd'hui « *plus de 18 millions de visites d'ateliers, de manufactures, d'établissements de formation et de lieux culturels par le grand public* ». Les candidatures seront ouvertes à partir du 10 février et le resteront jusqu'à l'évènement. [Plus d'informations](#).



Plan Culture et ruralité : développer et renforcer le réseau des artothèques. Le 31 janvier, la ministre de la Culture a annoncé le lancement d'une des grandes mesures du Plan Culture et Ruralité visant à développer et renforcer le réseau des artothèques sur le territoire. Cette mesure s'articule autour de trois actions : « *favoriser la présence des artothèques en milieu rural en soutenant des projets par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)* », « *faciliter l'accès à l'art grâce à une structure modulable [...] destinée à présenter les œuvres dans divers lieux* » et « *enrichir les collections avec le lancement d'une commande de 12 estampes originales intitulée Natures diverses* ». [Plus d'informations](#) sur les modalités et les calendriers.

A Wintzenheim, deux relais lecture pour remplacer le bibliobus. Avec l'arrêt du bibliobus en 2019, les élus de la commune de Wintzenheim ont imaginé avec des bénévoles l'ouverture de deux relais lecture sous le nom "Le Livrier" pour correspondre au territoire qui se répartit sur trois quartiers bien délimités. Avec une ouverture au printemps 2024, le maire-adjoint à la culture, Daniel Leroy, fait un premier bilan positif avec 200 cartes délivrées et 1800 visiteurs. L' élu « *parle d'une expérience exaltante et de la grande motivation des bénévoles, qui permettra peut-être, après la phase de consolidation, de concrétiser d'autres propositions* ». [Plus d'informations](#).



Agenda

Mardi 11 février 2025 à Paris

- Lancement des 20 ans du Syndicat des musiques actuelles - SMA
- Journée-ateliers réHAB XXe organisée par le Service architecture du ministère de la Culture.

Mardi 18 février 2025 à Paris

Réunion du Bureau de la FNCC

Mardi 11 mars 2025 à Reims

Réunion du Bureau et rencontre territoriale de la FNCC

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2025 FNCC